CIAS du 11 septembre 2013
Bilan de mandature CP SRIAS du CIAS,
Alain VIBERT-GUIGUE Co-animateur syndical

Alors que s'achève cette mandature, nous pouvons nous féliciter du bilan concernant l'activité de la CP en charge du suivi des SRIAS par rapport aux objectifs fixés.

D'abord, parce que parallèlement au débat de fond lancé après les missions IGAS/CGEFi, et sans préjuger du futur, les organisations syndicales ont toujours su dans l'unité œuvrer pour maintenir sur l'avant-scène les Sections Régionales et les conforter au quotidien, pour que ces structures où les organisations syndicales dans leur diversité animent les présidences, où le rôle des représentants des personnels est majeur, puisse promouvoir le plus efficacement possible au profit de nos collègues une action sociale concrète de proximité.
C'est une responsabilité qu'elles revendiquent et qu'elles entendent assumer intégralement.

Ensuite parce que la forte implication du bureau de la DGAFP a été déterminante dans le climat de travail franc et constructif que j'ai rencontré et apprécié, et particulièrement de son chef de bureau qui a toujours suivi personnellement et très souvent directement ce dossier, mais aussi de ses collaboratrices je pense particulièrement à Agnès, Emilie et Aurélie. La politique volontariste que j'ai essayé de poursuivre en tant que co-animateur de la CP SRIAS a trouvé un écho favorable, ce qui n'exclut pas des divergences de vue ou des différences d'appréciation, mais toujours dans un climat d'écoute et de respect mutuel, et la volonté commune de faire avancer les choses, et je tiens à le saluer en cette enceinte.

Au regard des objectifs fixés en début de mandature, sur la question des moyens, de l'équité, de la transparence, de la simplification, de la communication, du renforcement du rôle des personnels et de représentants syndicaux, nous pouvons relever un certain nombre d'avancées croisées:

Concernant l'aspect budgétaire :

- nous avons augmenté le budget global des SRIAS passant de 1,7M en 209 à 3M prévus en 2014, la moyenne par agent en activité passant de 0,78€ en 2011 à 1,20€ prévus en 2014
- les effectifs de retraités ont été intégrés à la base de calcul, portant la moyenne à 0,77€
- la révision des critères d'attribution renforçant le poids démographique, liée à l'augmentation générale et à la prise en compte des retraités ont permis de moins pénaliser les régions à forts effectifs, de resserrer un peu les écarts en métropole :
    - rapporté aux seuls actifs, 6 régions restent en dessous de la moyenne, mais plus faiblement. A titre d'exemple IDF était en 2011 à 32% en dessous la moyenne, elle n'est plus qu'à 26% aujourd'hui
    - rapporté à l'effectif global, 8 régions restent en dessous de la moyenne, mais avec de faibles écarts près de 6% pour 5 régions, près de 15% pour 3 régions (IDF, RHA,PACA)
- toutes les régions ont vu leurs crédits augmenter

Ces progrès, atypiques dans le contexte budgétaire drastique que nous connaissons, s'ils vont dans le bon sens pour les SRIAS, ne sauraient satisfaire les OS, car ils signifient forcément un

redéploiement dans un budget global en régression. Il convient aussi de resituer ces hausses en masse, le budget des SRIAS est passé en fait de 1,36% de la masse du budget de l'ASI au PLF2012 à 1,98 % au PLF 2013. Pour autant les OS continuent de revendiquer que soit rapidement franchi le seuil symbolique d'un euro, que se poursuive le plan pluriannuel d'augmentation des crédits en région : les OS avaient présenté au CIAS dans leurs revendications budgétaires un horizon 2015 chiffré à 5,2M€.

Concernant les moyens humains pour la mise en œuvre de l'ASI en région et l'appui aux SRIAS le bilan est plus contrasté :
Les travaux menés au sein du groupe d'experts fin 2011, le rapport présenté au CIAS fin 2012 ont mis en évidence les disparités et l'insuffisance des moyens en région.
Aucune directive centrale n'est venue, et malgré quelques avancées d'initiative locale, les moyens en appui ne sont toujours pas réellement déployés de manière générale en région auprès des SRIAS, qui verront donc leurs difficultés s'accroître pour impulser l'action sociale interministérielle déconcentrée. L'échelon régional doit être doté de moyens identifiés pour la mise en œuvre et le suivi de l'action sociale interministérielle dans toutes les régions.
La situation du temps spécifique pour les présidents est restée inchangée et nécessite une amélioration et sécurisation réglementaire au-delà de la note de la DGAFP. La question du temps pour les représentants du personnel pour leur activité en SRIAS reste posée aussi. Dans le débat ouvert sur l'évolution de l'action sociale interministérielle, la question d'avoir en perspective d'asseoir les moyens par un accord à l'instar des CHSCT mérite d'être posée.

Concernant l'amélioration du fonctionnement, la simplification, un certain de mesures nouvelles et d'avancées peuvent être actées positivement :

- la délégation unique des crédits aux SRIAS facilite et allège la gestion
- la possibilité de présenter des actions supplémentaires de substitution ou de complément dès l'examen du BPI en CP raccourcit les délais, allège le travail tant des SRIAS que de la CP et permet une mise en œuvre rapide en région
- la possibilité de fongibilité entre actions validées sans démarche préalable auprès du CIAS facilite l'adaptation des actions menées en région
- la simplification des procédures (document unique BPI/plan d'emploi des crédits) et une meilleure lisibilité du champ de l'ASI dans les notes d'orientation et les motifs de refus de validation ont permis d'améliorer globalement les délais de transmission et le taux de validation globale ou quasi-globale des BPI des SRIAS en premier examen
- les fiches concernant les rôles et missions des différents acteurs, issues du travail du groupe d'expert ont été intégrées au guide méthodologique et seront une aide précieuse en région
- le règlement intérieur type des SRIAS permettra de rappeler et de clarifier le fonctionnement des sections régionales dans une charte commune de référence

Un certain nombre de chantiers reste à poursuivre ou à ouvrir :

clarifier le statut des actions menées à l'initiative des SRIAS sur le temps de service et favoriser la participation des agents, sécuriser la protection juridique des présidents, membres de la SRIAS et agents bénéficiaires, revisiter le champ de l'action sociale interministérielle et des actions expérimentales pouvant être menées….

Concernant l'information, le rôle des représentants du personnel notamment les présidents de SRIAS, quelques progrès significatifs ont été enregistrés

- d’une simple journée d’échange des présidents avec la DGAFP, nous avons évolué vers des journées d’études des présidents, d’abord 2 fois par an, puis deux fois deux jours à partir de l’automne 2011, dont une journée d’échanges en autonomie pour les présidents
- les circuits de diffusion par PS2 des informations sur les programmes nationaux du 148 ont été améliorés
- un recensement des sites des SRIAS doit être mis en lien sur le portail de la fonction publique

Beaucoup reste à faire, notamment sur les contenus à venir de la journée institutionnelle avec la DGAFP, la formation des présidents, l’amélioration de l’intranet, une réflexion sur la place, l’architecture, la gestion et l’hébergement des sites internet des SRIAS…..
Concernant plus spécifiquement les RIA, une meilleure articulation et circulation de l’information RIA/SRIAS/préfectures de département/PS2 doit impérativement être mise en place, l’association des SRIAS au SDR et à son extension doit être développée concrètement.
De manière générale, le rôle des SRIAS dans les programmes « crèches » et « logement » doit être renforcé et accompagné, ce qui nécessite, amélioration de l’information et de la formation des présidents et des membres des commissions spécialisées dans ces thématiques.

En conclusion, le constat de cette fin de mandature pour la CP SRIAS démontre à la fois la nécessité mais aussi la possibilité d’évolution concrète positive de l’action sociale interministérielle.
L’existence et le travail des SRIAS constituent un outil et une expérience de terrain indispensables à la réflexion sur l’avenir de l’ASI.
Il convient aussi de mettre en évidence et de saluer la motivation et l’implication des SRIAS en région, qui explique le travail énorme réalisé au bénéfice direct des agents. Derrière les actions réalisées, les budgets consommés à 100%, dans des conditions difficiles, on retrouve des militants syndicaux qui ne ménagent ni temps ni efforts, aussi le plus souvent les acteurs locaux des services d’action sociale et les personnels préfectoraux d’appui.